



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

Gestion de patrimoine



www.rbcgestiondepatrioine.com | janvier 2020

En bref

Techno nature RBC

Techno nature RBC est le nouvel engagement de RBC visant à investir dans la résolution des problèmes environnementaux tels que la sécurité alimentaire, la qualité de l'air, les besoins en énergie et l'accès à l'eau potable. Axé sur l'innovation, les données et la technologie, le programme Techno nature RBC nouera des partenariats entre des organismes de bienfaisance, des spécialistes de la technologie et les secteurs public et privé. Pour en savoir plus, veuillez consulter www.rbc.com/collectivite-impact-social/impact-environnemental.html

Comptes d'épargne libre d'impôt

À l'arrivée de la nouvelle année, vous recevez des droits de cotisation à un CELI de 6000 \$. Les cotisations versées à un CELI fructifient à l'abri de l'impôt et les retraits qui en sont effectués, peu importe le moment et la raison, sont exonérés d'impôt. Pour cotiser à votre CELI pour 2020, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement.

Évaluation des données

Par Jim Allworth

L'année 2019 a été bonne pour les investisseurs en actions. Le S&P 500 a gagné près de 30 %, alors que le TSX n'avait rien à lui envier, avec une avance de près de 20 %. Même si ces gains étaient en partie attribuables au fait que l'on regagnait le terrain perdu durant le fléchissement du marché boursier qui a duré du mois d'août à la veille de Noël 2018, les deux indices ont atteint de nouveaux records historiques.

Au cours de la prochaine année, il sera plus difficile de faire des comparaisons pour la raison inverse – 2019 s'est terminé sur une bonne note, les deux indices étant à leur plus haut niveau de l'année ou le frôlant. Malgré tout, nous sommes optimistes à l'égard des actions pour 2020. L'expansion économique tant aux États-Unis qu'au Canada devrait perdurer, étant soutenue par des conditions de crédit accommodantes partout dans le monde, par la solidité financière du consommateur américain, par l'accalmie des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, ainsi que par la probabilité que les deux pays (ainsi que la majorité des économies développées) adoptent des mesures de relance budgétaire. Nous nous attendons à ce que les sociétés dégagent de plus gros bénéfices, et à ce que les dividendes et les rachats d'actions augmentent, ce qui fera grimper le prix des actions.

Certains de ces éléments positifs se sont déjà produits dans les dernières semaines de l'année qui

vient de prendre fin, transformant la morosité de 2019 en ce qui concerne le commerce et les rumeurs de récession en perspectives un peu plus prometteuses dans la plupart des économies. Les prévisions sont optimistes en ce qui touche les cours boursiers, mais, en même temps, nous faisons preuve de plus de prudence en ce qui touche le marché boursier qu'en tout autre temps au cours de la dernière décennie.

Les imprévus

Notre prudence découle de différents facteurs tous liés à l'économie américaine, si l'on tient compte du fait que les récessions aux États-Unis sont habituellement associées à des marchés baissiers dans tous les pays développés. Le premier événement qui exige une vigilance accrue de la part des investisseurs est l'inversion de la courbe des taux qui s'est produite en août lorsque les taux d'intérêt à court terme étaient plus élevés à la fin du mois que les taux à long terme.

Suite à la page 2

Évaluation des données ...

Suite de la page 3

Normalement, c'est le contraire. La dernière fois qu'une telle inversion s'est produite, c'était en janvier 2006, soit 23 mois avant le début de la récession qui a commencé en décembre 2007. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la courbe s'est inversée dix fois aux États-Unis (compte non tenu de la toute dernière inversion). Dans neuf de ces cas, le pays est entré en récession en moyenne 14 mois plus tard.

La courbe des taux ne constitue qu'un des six indicateurs que nous utilisons pour évaluer la probabilité d'une récession aux États-Unis. Quatre d'entre eux donnent toujours le « feu vert » à l'économie. Cela dit, ils sont beaucoup plus près de clignoter en rouge qu'ils ne l'étaient il y a un an. Il n'est toutefois pas possible d'affirmer avec certitude que ces indicateurs deviendront négatifs, les exemples où le pire a été évité de justesse sont nombreux.

Un autre défi est le ralentissement de la croissance. Nous nous attendons à ce que le PIB aux États-Unis augmente de 1,75 % l'an prochain (de même au Canada), ce qui est plus près de zéro que la projection en année pleine variant de 2,5 % à 3,5 % lors des cycles précédents. Il ne faut pas exclure la possibilité qu'il y ait de temps à autre des trimestres négatifs ponctués de sursauts fréquents de volatilité.

Plus de souplesse

Le plus important facteur positif à la base de nos perspectives optimistes pour l'économie et les marchés boursiers est le fait que les conditions de crédit demeurent inhabituellement souples. Depuis les années 30, toutes les récessions aux États-Unis, sauf une, ont été précédées par un contexte de conditions monétaires restrictives (c.-à-d. des taux d'intérêt prohibitifs et une réticence marquée des banques à accorder du crédit).

Or, les conditions actuelles n'ont rien de restrictif. Les taux d'emprunt sont très bas et pourraient même diminuer davantage. La Réserve fédérale a réduit ses taux à trois reprises. La Banque centrale européenne a

réduit son taux directeur à moins 0,70 % et a relancé son programme d'assouplissement quantitatif. La Banque du Canada a adopté un ton plus conciliant, laissant entendre qu'elle pourrait diminuer ses taux.

Confiance des consommateurs

L'économie américaine (et l'économie mondiale) profite par ailleurs de la solidité financière du consommateur américain, qui ne montre aucun signe d'essoufflement. Le taux de chômage n'a jamais été aussi bas depuis 50 ans. Le département du Travail des États-Unis affirme que sept millions d'emplois sont actuellement à pourvoir (par rapport à six millions de chômeurs). La pénurie de main-d'œuvre a entraîné une hausse du salaire horaire moyen atteignant jusqu'à 3,5 %, comparativement à seulement 2 % il y a deux ans. Résultat : les consommateurs sont confiants et ils continuent de dépenser à un rythme modéré, ce qui devrait contrebalancer le manque de vigueur d'autres segments de l'économie.

De plus, durant la période qui précédera les élections aux États-Unis, il devrait y avoir d'autres promesses de réductions d'impôt et d'augmentations des dépenses. Au Canada, les consommateurs seront probablement encouragés par une diminution d'impôt pour la classe moyenne, prévue dans le prochain budget.

Valorisations raisonnables

Enfin, nous sommes encouragés par le fait que les marchés boursiers américain et canadien ne semblent pas précaires. Les prévisions générales de bénéfices des deux pays pour l'année qui vient semblent raisonnables et réalistes. Les valorisations en Amérique du Nord ne sont pas exagérées. Les actions sont tout simplement bon marché en Europe et au Japon.

Avance du marché général

Plus important encore, les données qui attestent de l'ampleur du marché viennent confirmer la tenue des indices. En d'autres termes, tout comme la majorité des grands indices, la majorité des actions monte. Dans les quelques mois qui précèdent l'atteinte d'un point culminant pour un marché haussier, ce synchronisme tend à se briser : les indices continuent leur ascension, poussés par une diminution des titres de sociétés à grande capitalisation et à rendement élevé, alors que la plupart des actions font du sur-place ou reculent. Pour l'heure, une telle cassure ne s'est pas encore produite, ce qui donne à penser que l'expansion du marché n'est pas terminée.

Voici le verdict...

Au cours de la dernière décennie, nous avons été bien servis par notre stratégie selon laquelle il fallait maintenir une pondération neutre en actions dans les portefeuilles, tant qu'un signe de récession ne pointait pas aux États-Unis. Nous sommes toujours de cet avis.

Si des preuves évidentes devaient indiquer que la menace d'une récession ou d'un marché baissier aux États-Unis est devenue déraisonnablement grande, il sera tentant d'y trouver une explication rationnelle. Le moment venu, il faudra résister à une telle tentation.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur nos prévisions concernant les titres à revenu fixe et les actions, demandez les *Perspectives 2020* de la publication *Perspectives mondiales*.

Jim Allworth est coprésident du Comité consultatif sur la gestion mondiale de portefeuille de RBC.

Et si...

la planification en cas d'imprévus ne se limitait pas aux malheurs ?



Certes, il importe de s'assurer d'être bien protégé au cas où il arriverait quelque chose. Il faut avoir souscrit l'assurance voulue (il vaudrait mieux y voir si vous avez tendance à remettre ce genre de tâches au lendemain). Un fonds d'urgence pourrait aussi s'avérer fort utile (on ne sait jamais). Et bien sûr, il faut prendre les dispositions nécessaires en prévision du jour où nous n'y serons plus afin de faciliter un peu les choses pour notre famille.

Mais si ce qui arrivait n'était pas malheureux, mais heureux? Il serait quand même logique de s'y préparer.

Et si... vous viviez jusqu'à 100 ans ?

Ce ne serait vraiment pas à dédaigner, pas vrai? Surtout si vous étiez de ces chanceux qui gardent bon pied bon œil. Ce n'est pas exclu. Selon Statistique Canada, les Canadiens ayant actuellement 65 ans ont une espérance de vie moyenne de 20 ans. De plus en plus de personnes vivent bien au-delà de 90 ans, voire franchissent le cap des 100 ans.

Dans un tel cas, vous recevriez à votre 100^e anniversaire de naissance des vœux de la part de Sa Majesté la Reine (veuillez consulter à ce sujet le site Web du gouverneur général du Canada au www.gg.ca/fr/nous-joindre/voeux-anniversaire), mais il vous faudrait aussi avoir constitué un bas de laine un peu plus garni, soit suffisamment pour que vous ayez assez de fonds jusqu'à 85 ou 90 ans, voire jusqu'à

100 ans, selon votre situation. Le moment est peut-être venu de remplacer les calculs de revenu de retraite qui y figurent par de nouvelles projections de l'espérance de vie pour garantir que vous aurez suffisamment de fonds pour vivre la vie que vous souhaitez.

Nous pouvons vous aider! Consultez votre conseiller concernant la mise à jour de votre plan financier, surtout s'il a été élaboré il y a quelques années.

Et si... vous pouviez prendre une retraite anticipée ?

La perspective de prendre une retraite anticipée pour sillonner les mers du monde ou observer les oiseaux exotiques ne sourit pas vraiment à ceux pour qui « le travail, c'est la vie ». D'autres ne sont cependant pas de cet avis (vive l'ornithologie!). Et la décennie précédant l'âge traditionnel de la retraite de 65 ans n'est-elle pas le meilleur moment de s'adonner à ses passe-temps ?

La question mérite néanmoins réflexion. Prendre une retraite anticipée au seul motif que vos finances vous le permettent, ou qu'elles vous le permettent et que votre emploi actuel vous déplaît, ne semble pas l'idéal. Avant de larguer les amarres, songez à ce que vous ferez de vos journées (près de 13 000 d'entre elles si vous prenez votre retraite à 55 ans et vivez jusqu'à 90 ans). Il nous faut donner un sens et un but à notre vie, et s'installer sur le patio avec les plus belles jumelles à fort grossissement pour l'observation des oiseaux ne nous suffira peut-être pas.

Petite remarque : il serait aussi souhaitable de parler à votre conjoint de votre projet avant de le mettre à exécution. « Chéri(e), j'ai pris ma retraite aujourd'hui... as-tu des idées pour m'occuper ? » ne produirait peut-être pas l'effet escompté. Au sein d'un couple, le départ anticipé à la retraite de l'un touche l'autre et risque de bouleverser son mode de vie. Il est donc conseillé d'en discuter au préalable et de s'assurer que chacun des conjoints partage la même vision.

Finalement, déterminez si vous disposeriez réellement des ressources suffisantes (d'autant plus que vous pourriez souffler vos 90 bougies en mer). Avant de prendre cette retraite anticipée, sortez la calculatrice et vérifiez que le tout s'équilibre, surtout si vous planifiez une retraite anticipée trépidante truffée de projets coûteux,

Et si... Suite de la page 3

tels des voyages. Nous vous invitons à nous présenter votre projet pour que nous vous aidions à faire vos calculs et à examiner des scénarios.

Et si... vous disposiez simplement de fonds excédentaires?

Pour reprendre les mots du défunt artiste hip-hop Notorious B.I.G., « Mo' money, mo' problems » (plus d'argent, plus de problèmes). Il faut toutefois reconnaître qu'il s'agit d'un beau problème!

Que vous ayez constitué un patrimoine au fil du temps ou en ayez hérité, il se peut que vous désiriez qu'il ne serve pas simplement à accroître votre sécurité financière. Par exemple, investir selon vos valeurs, aider les membres de votre famille à s'installer, constituer un legs intergénérationnel, apporter un soutien important à la collectivité, bref, agir concrètement.

Vendu! Mais comment y arriverez-vous? Il existe plusieurs stratégies pour léguer votre patrimoine « excédentaire » de façon harmonieuse

et fiscalement avantageuse à la génération suivante, notamment les fiducies familiales et l'assurance exonérée d'impôt. De plus, nous pouvons vous aider à examiner vos options en matière de dons de bienfaisance et à constituer votre propre fonds de dons de bienfaisance à titre de legs familial durable.

Pour en savoir plus sur la planification en cas d'imprévu (heureux ou malheureux), veuillez communiquer avec votre conseiller.

Taux d'intérêt sur les soldes créditeurs et débiteurs au 22 décembre 2019*

	Comptes en \$ CA	Comptes en \$ US
Tous les soldes créditeurs	0,05 %	0,05 %
Soldes débiteurs de moins de 10 000 \$	5,95 %	7,00 %
Soldes débiteurs de 10 000 \$ à 24 999 \$	5,70 %	6,75 %
Soldes débiteurs de 25 000 \$ à 49 999 \$	5,45 %	6,50 %
Soldes débiteurs de 50 000 \$ à 99 999 \$	5,20 %	6,25 %
Soldes débiteurs de 100 000 \$ et plus	4,95 %	6,00 %
Tous les soldes débiteurs des comptes enregistrés	5,95 %	7,00 %
Tous les soldes créditeurs des comptes enregistrés	0,05 %	0,05 %

Les taux d'intérêt sur les soldes débiteurs des comptes au comptant et des comptes sur marge fluctuent en fonction des taux préférentiels de la Banque Royale comme suit :

Soldes débiteurs	Taux en \$ CA†	Taux en \$ US†
Moins de 10 000 \$	Taux préf. \$ CA + 2,00 %	Taux préf. \$ US + 2,25 %
De 10 000 à 24 999 \$	Taux préf. \$ CA + 1,75 %	Taux préf. \$ US + 2,00 %
De 25 000 à 49 999 \$	Taux préf. \$ CA + 1,50 %	Taux préf. \$ US + 1,75 %
De 50 000 à 99 999 \$	Taux préf. \$ CA + 1,25 %	Taux préf. \$ US + 1,50 %
100 000 \$ et plus	Taux préf. \$ CA + 1,00 %	Taux préf. \$ US + 1,25 %

† En fonction des taux préférentiels de la Banque Royale en date du 22 décembre 2019. Taux préf. \$ CA = 3,95 % et taux préf. \$ US = 4,75 %. Les taux peuvent changer*.

* RBC se réserve le droit de modifier à son gré les taux d'intérêt. Un comité composé de personnes représentant diverses autorités au sein de RBC Dominion valeurs mobilières administre ces taux d'intérêt. Ces taux sont modifiés à l'occasion en fonction de divers facteurs, notamment, mais sans s'y limiter, les analyses de la concurrence, les taux de la Banque du Canada et d'autres taux repères ou taux sur les liquidités. Les intérêts inférieurs à 5 \$ ne sont ni versés ni imputés aux comptes ordinaires, et les intérêts inférieurs à 1 \$ ne sont ni versés ni imputés aux comptes de produits spéciaux. Les changements de taux de moins de 1 % seront traités le 22^e jour du mois. Le solde en espèces moyen quotidien pour le mois détermine le niveau qui sera utilisé pour établir le taux. Pour connaître les taux d'intérêt sur les soldes libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien ou américain, adressez-vous à votre conseiller ou allez au www.rbcdvm.com/cash-margin-rates.html.



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement et doivent être utilisés uniquement dans le cadre d'une discussion avec votre conseiller en placement de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Ainsi, votre situation sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur l'information la plus récente qui soit. Les renseignements contenus dans les présentes ont été puisés à des sources jugées fiables au moment où ils ont été obtenus, mais ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs de contenu ne peuvent en garantir l'exactitude ni l'intégralité. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres et ne doit, en aucune circonstance, être interprété comme telle. Il est fourni sur la base d'une entente selon laquelle ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs d'information n'acceptent de responsabilité ou d'obligation de quelque nature que ce soit à son égard. Les portefeuilles de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. peuvent parfois inclure des titres mentionnés dans les présentes. L'emploi de fonds empruntés pour financer l'achat de titres comporte plus de risques que le seul emploi de liquidités. Si vous contractez un prêt à cette fin, vous devez le rembourser aux conditions stipulées, même en cas de déclin de la valeur des titres achetés. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.* et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. * Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de Banque Royale du Canada. ® / ™ Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Dominion valeurs mobilières Inc. 2020. Tous droits réservés. 19_90083_831